

# ÇA FAIT TRÈS MAL



Alain Berset a dû annoncer ce mardi que les primes-maladie vont crever le plafond avec une hausse de 8,7% en moyenne. Keystone

« PHILIPPE CASTELLA

**Santé** » C'est comme une piqûre chez le médecin. On sait que ça va faire mal et pourtant, quand ça arrive, on est quand même surpris de voir à quel point ça fait mal. Les primes-maladie vont augmenter de 8,7% en moyenne suisse l'an prochain, soit près de 30 francs par mois et par personne. C'est la troisième hausse la plus élevée depuis l'introduction de la loi sur l'assurance-maladie, en 1996. La prime moyenne mensuelle s'élèvera à 359,50 francs en 2024. A Fribourg, la hausse est supérieure (9,6%) à celle enregistrée sur le plan national, pour une prime moyenne à 339 fr. 40.

Alain Berset s'est prêté pour la dernière fois ce mardi à la présentation de la facture. «Ce n'est pas un exercice qui va beaucoup me manquer», a confié, un brin désabusé, le ministre de la Santé en partance. «C'est une hausse très élevée», a-t-il été forcé de reconnaître, «et c'est une très mauvaise nouvelle pour les ménages qui doivent déjà faire face à la hausse du prix des loyers et de l'électricité notamment».

### Le reflet des coûts

Le Fribourgeois s'est toutefois empressé de la relativiser en soulignant que, depuis 2018, la hausse moyenne des primes n'est «que» de 2,4%, et cela en incluant celle record pour 2024. Il semble bien loin toutefois le temps où il pouvait annoncer une baisse de 0,5% des primes. C'était il y a tout juste deux ans seulement.

Comment expliquer cette hausse record? «Les primes ne sont que le reflet des coûts de la santé», martèle Alain Berset, graphique à l'appui montrant leur évolution parallèle sur 25 ans. L'augmentation des

coûts s'explique d'abord par les facteurs que la directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) Anne Lévy qualifie de «réjouissants», à savoir le vieillissement de la population et les progrès de la médecine.

Ces dernières années, la crise du Covid est venue perturber les prévisions, créant de fortes disparités. Ainsi la hausse des coûts bien plus forte que prévu cette année conduit à une correction sur les primes l'an prochain. Il y a une autre cause paradoxale à cette hausse record. Vu la forte crue des primes l'an dernier déjà, les Suisses se sont précipités pour changer d'assureur, de franchise ou de modèle de soin. Cela leur a permis de limiter la facture, mais cela a aussi représenté un manque à gagner pour les assureurs. Résultat: l'augmentation réelle des primes a été moins forte qu'annoncée pour cette année (5,4% au lieu de 6,6%), mais la différence se reporte sur les primes de l'an prochain, selon la logique des vases communicants, qui dépasse celle du pauvre assuré.

### «Durant ces douze années, il y a eu des échecs patents» Alain Berset

Mauvaise nouvelle aussi du côté des réserves des caisses-maladie, qui ont fondu comme neige au soleil, passant de 12 à 8,5 milliards de francs, en lien avec les pertes sur les marchés financiers mais aussi sur les activités d'assurance.

### Un bilan «mitigé»

Pour Alain Berset, cette annonce était aussi l'occasion de dresser le bilan de ces douze années à lutter pour enrayer la hausse des coûts de la santé. «Un bilan en partie mitigé», a dû reconnaître le Fribourgeois. La référence à Sisyphé est incontournable, mais elle dérangeait son entourage qui lui disait: «Elle donne l'impression que tu pousses un caillou et qu'il te roule dessus après», a-t-il confessé dans une image saisissante.

Parmi les succès enregistrés en matière de maîtrise des coûts, il a cité notamment la révision des tarifs médicaux (Tarmed) en 2017, qui a permis près d'un demi-milliard d'économies, ou encore le nouveau modèle de fixation des prix pour les génériques, présenté vendredi dernier, qui devrait réduire l'addition de 250 millions de francs. Mais ses projets les plus ambitieux ont été laminés. «Durant ces douze années, il y a eu des échecs patents», a reconnu Alain Berset, «comme tous ces paquets de mesures de frein aux dépenses qui ont connu des parcours très difficiles devant le parlement».

Le socialiste ne pourra pas aller chercher du réconfort à l'UDC, qui tire à boulets rouges sur lui. Durant ses douze ans à la tête de la Santé, les primes-maladie ont augmenté de plus de 40%, souligne-t-elle dans un communiqué, un bilan qu'elle juge «embarrassant». Et le premier parti de Suisse de pointer sa cible favorite, l'immigration, comme facteur de coûts importants.

Du côté du PLR et du Centre, on veut agir sur les coûts. «Cette hausse des primes est un signal supplémentaire qu'il faut agir pour réduire les coûts et être plus efficient, cela bien sûr sans

toucher à la qualité et l'accès aux soins», estime Johanna Gapany. Selon la sénatrice PLR, «la vision conservatrice qui existe dans certains milieux doit changer pour moderniser le système dans son ensemble». Le Centre met, lui, en avant le contre-projet que le parlement est en train de peaufiner à son initiative pour un frein aux coûts de la santé.

A gauche, on en appelle au soutien de l'Etat pour de nouveaux allègements de primes. «Je ne sais pas comment la population va pouvoir faire face», s'interroge Valérie Piller Carrard. «Toujours plus de personnes vont se retrouver à la fin du mois à devoir compter chaque franc. Si on n'agit pas sur le pouvoir d'achat, leur capacité financière diminue», déplore la vice-présidente du PS. » AVC GCH

## PRIMES-MALADIE 2024

### PRIMES MOYENNES CANTONALES DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

ADULTES (DÈS 26 ANS)			JEUNES ADULTES (19-25 ANS)		
Canton	Hausse moyenne	Prime en francs*	Canton	Hausse moyenne	Prime en francs*
AI	6,5%	295,6	AG	8,5%	274,3
UR	7,7%	324,7	AI	6,3%	194,8
OW	6,7%	342,4	UR	6,5%	213,5
NW	9,6%	346,5	NW	8,5%	237,8
ZG	10,4%	352,2	OW	6,8%	239,0
GR	7,4%	362,1	SZ	7,4%	249,5
SZ	7,5%	363,3	GL	6,7%	252,3
LU	7,4%	365,2	LU	7,6%	252,8
GL	8,2%	373,6	GR	8,8%	253,1
AR	10,0%	374,2	ZG	9,5%	254,1
SG	8,9%	379,7	AR	10,3%	257,7
TG	9,3%	383,7	SG	9,5%	261,2
VS	8,7%	395,2	TG	9,4%	262,9
AG	8,6%	396,3	SH	8,6%	284,7
FR	9,8%	411,4	VS	8,3%	285,3
ZH	8,2%	414,3	SO	8,5%	290,1
SH	8,8%	415,0	FR	9,5%	291,3
SO	8,7%	426,5	ZH	7,7%	293,0
CH	8,6%	426,7	JU	7,4%	295,5
BE	8,4%	434,3	BE	9,7%	295,6
JU	8,9%	468,0	CH	8,6%	300,6
BL	7,9%	481,1	BL	7,2%	331,3
VD	10,1%	482,4	NE	8,4%	340,3
NE	9,2%	498,0	VD	9,5%	348,8
TI	10,3%	502,2	TI	12,2%	349,3
BS	6,4%	523,7	BS	5,5%	376,8
GE	8,9%	545,7	GE	8,2%	411,3

### PRIMES POUR LE CANTON DE FRIBOURG

DISTRICT DE LA SARINE			RESTE DU CANTON		
ADULTES (DÈS 26 ANS)			ADULTES (DÈS 26 ANS)		
Assureur	Hausse moyenne	Prime en francs**	Assureur	Hausse moyenne	Prime en francs**
CSS	8,86%	565,0	CSS	8,96%	511,0
Helsana	3,44%	541,0	Philos	13,28%	555,4
Visana	3,08%	549,5	Helsana	6,22%	529,0
Assura	10,70%	566,9	Assura	10,72%	510,3
Philos	13,28%	597,2	Visana	3,08%	494,6
JEUNES ADULTES (19-25 ANS)			JEUNES ADULTES (19-25 ANS)		
Assureur	Hausse moyenne	Prime en francs**	Assureur	Hausse moyenne	Prime en francs**
CSS	8,86%	423,8	CSS	8,95%	383,3
Visana	3,08%	424,9	Visana	3,07%	382,4
Assura	10,70%	425,2	Assura	10,70%	382,7
Helsana	3,44%	432,8	Helsana	6,22%	423,2
Philos	13,29%	472,3	Philos	13,31%	439,3

\*Moyenne \*\*Assurance obligatoire, rattachée à CHF 300.-, avec couverture accident  
 Infographie: F. Ceroutier | Sources: Office fédéral de la santé publique (OFSP),  
 Etat de Fribourg, Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS)

## «CETTE AUGMENTATION N'EST PAS ADMISSIBLE»

La prime-maladie moyenne mensuelle des Fribourgeois va bondir de 9,6% en 2024 pour atteindre 339,40 francs. Du jamais-vu depuis les 10% de 2010. Cette hausse est la plus importante en Suisse romande après celle dans les cantons de Vaud (9,9%) et Neuchâtel (9,8%), même si la prime reste parmi les plus basses. Le canton a peu de leviers à disposition, déplore Philippe Demierre, conseiller d'Etat en charge de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS).

### Comment expliquez-vous une telle explosion des primes-maladie dans le canton?

**Philippe Demierre:** Cette hausse peut s'expliquer notamment par un effet de rattrapage et une augmentation des coûts de la santé. Ce rattrapage est principalement dû à une sous-estimation des coûts pour l'année en cours, aux pertes enregistrées sur les marchés des capitaux et au fait que de nombreuses personnes assurées ont changé d'assurance-maladie, ce qui est en principe souhaitable, mais cela a engendré une baisse des recettes des primes. Cette augmentation n'est pas admissible et grève de manière importante les budgets des ménages, surtout si l'on pense à toutes les autres augmentations auxquelles les

personnes se retrouvent confrontées: tarifs de l'électricité, alimentation, loyers...

### Pourquoi le canton n'a-t-il pas réussi à mieux juguler cette envolée des coûts?

Notre marge de manœuvre est réduite. C'est par exemple le cas avec les prix des médicaments. De manière générale, cela se joue beaucoup au niveau de la Confédération. De plus, les informations que nous recevons de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne permettent pas de piloter efficacement le système de santé. L'augmentation de primes sera compensée pour les personnes subventionnées dans le canton de Fribourg, et nous voulons élargir le cercle des bénéficiaires à celles qui sont à la limite, les *working poor*.

### Pour certains élus fribourgeois à Berne, le canton n'est pas le premier de classe pour limiter ces hausses. Va-t-il consentir plus d'efforts?

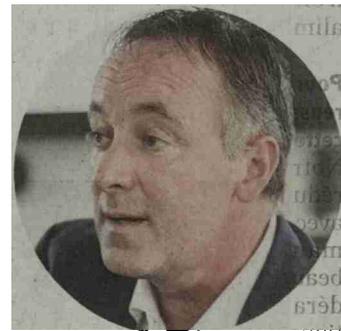
Pour 2024, 214,3 millions de francs (+22,2 millions par rapport à 2023) ont été prévus au budget pour les réductions de primes. Il faut aussi relever que le canton est très actif en matière d'information des bénéficiaires. Depuis quelques années, l'accès à cette prestation sociale est facilité. Les personnes pouvant être concernées par cette réduction

sont contactées directement par un courrier de l'Etablissement cantonal des assurances sociales. Le canton de Fribourg s'engage aussi dans le renforcement de la promotion de la santé et la prévention, comme l'introduction et la pérennisation du programme de dépistage du cancer du côlon. Le dépistage précoce permet de réduire la morbidité et la mortalité, et de réduire les coûts liés à des traitements lourds. Nous agissons aussi sur la formation (médecins de famille, infirmières...)

### Des baisses de primes comme en 2022, ça va rester l'exception?

Cette baisse en 2022 a des effets sur les primes aujourd'hui avec un rattrapage. Ce serait déjà bien d'avoir une stabilité. »

THIERRY JACOLET



«Notre marge de manœuvre est réduite»

# UN NOUVEAU SOUFFLE?

**Qui reprendra le flambeau après Alain Berset? A la tête de la Santé, les attentes des parlementaires sont pressantes.**

Avec le départ d'Alain Berset, c'est une nouvelle tête qui va diriger le Département fédéral de l'intérieur (DFI) dès le 1<sup>er</sup> janvier et donc occuper le poste de ministre de la Santé. De quoi susciter des espoirs de changement après l'annonce d'une nouvelle hausse des primes-maladie? Un peu, répondent plusieurs parlementaires à Berne. Dans un système de santé contrôlé par différents acteurs tant publics que privés, une nouvelle personne ne pourra pas tout transformer seule. C'est la froide réalité.

Reste qu'un regard neuf au DFI ne fera pas de mal. «Il y a toujours l'espoir qu'un changement de personne apporte une nouvelle vision. Elle ne sera pas empreinté de certitudes et se questionnera peut-être différemment», analyse Marianne Maret, sénatrice du Centre. La Valaisanne relève qu'une nouvelle tête au DFI peut être stimulante, mais cela ne fait pas tout. «La politique politicienne, où les propositions des uns sont refu-

sées par les autres et vice versa, doit cesser. Le parlement doit saisir l'opportunité», juge-t-elle.

**Pour la Fribourgeoise** Johanna Gapany aussi, l'arrivée d'un nouveau ministre de la Santé peut être positive. «Chaque acteur de la santé reporte le problème des coûts sur les autres acteurs, ce qui illustre des difficultés à communiquer entre eux. J'ai l'espoir qu'il pourra amener à de meilleurs échanges. C'est une nécessité absolue», plaide la sénatrice PLR.

Au Conseil national, Valérie Piller Carrard glisse qu'Alain Berset a dépensé beaucoup

## «Changer de ministre peut apporter une nouvelle vision»

Marianne Maret

d'énergie dans la santé. «Et être confronté à de nombreux refus peut entraîner un certain agacement et découragement», souligne la Fribourgeoise. Vice-présidente du Parti socialiste, elle estime que le prochain chef du département devra poursuivre le travail et avoir le courage de remettre en cause le système actuel. Une idée: donner au futur élu davantage de pouvoir qu'en avait

Alain Berset. Car pour elle, «au-delà de la personne, ce sont les outils entre les mains du Conseil fédéral qui doivent être renforcés pour enfin permettre un changement».

Pour succéder à Alain Ber-

set, les élus verraient bien une personne écoutée et convaincante. «Ce n'est pas une solution miracle, mais si le nouvel élu annonce des états généraux de la santé peu après son arrivée, ce serait une belle façon

de commencer», développe Marianne Maret.

**«Ce n'est pas le parti qui prime, mais la personnalité»**, reprend Johanna Gapany. Peut-être. Mais ne serait-ce pas mieux que le Parti socialiste lâche le DFI pour donner la chance à un autre parti? Surtout pas, répond Valérie Piller Carrard. «Avec un ministre de droite, nous craignons des pertes de solidarité dans le système et des réductions très claires des prestations de santé. Nous ne prendrons pas ce risque pour la population», avertit-elle.

Quels conseils Alain Berset donnerait-il à son successeur? Face à la presse, il réfléchit: «Si je savais comment faire, je l'aurais fait (...). Est-il possible de faire mieux et plus fort? Certainement. Mais à condition que les acteurs acceptent d'entrer dans le jeu.» »

**GUILLAUME CHILLIER**

## REBECCA RUIZ DÉNONCE UN «COUP D'ASSOMMOIR»

En 2024, les Vaudois verront leur prime d'assurance-maladie augmenter en moyenne de 9,9%, soit d'environ 36 francs par mois. Il s'agit de l'augmentation la plus importante au niveau romand et de la quatrième au niveau suisse. «C'est un véritable coup d'assommoir pour la population dans le contexte de vie chère qu'on connaît», a déclaré la ministre vaudoise de la Santé, Rebecca Ruiz (photo Keystone). «Des réformes sont extrêmement urgentes pour faire baisser les prix des dispositifs médicaux, des médicaments et des prix de laboratoires», a estimé celle qui est également vice-présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS). «Avec la population qui vieillit, les coûts de la santé vont forcément augmenter», a expliqué la Vaudoise. «Face à ce constat, il faut réussir à prendre des



mesures pour les contenir. Il faut des actions fortes dans la LaMal de la part du Parlement fédéral. Cependant, si les lobbys des assurances et de la pharmacie continuent à y exercer leur influence, on va droit dans le mur», a-t-elle averti.

Tout en déplorant le «coup de massue d'une augmentation des primes de presque 10%» pour les Vaudois, Mme Ruiz s'est félicitée des subsides à l'assurance prévus par son canton. «Nous avons un autre 10%, le «bon 10%», à savoir notre dispositif qui permet de protéger la classe moyenne des soubresauts et des chocs du système d'assurances».

Actuellement, quelque 283 000 personnes (environ 34% de la population) bénéficient du système cantonal de subside à l'assurance maladie limitant la charge des primes à 10% du revenu déterminant. **ATS**